

JUSTICE ■ La mère de l'enfant, qui habitait Prague, a déménagé sans laisser d'adresse

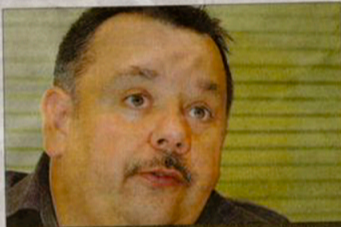
Il a perdu toute trace de sa fille

Les méandres juridiques dans lesquels est engagé Xavier Couderc pour exercer son droit de visite et de garde ne semblent pas avoir d'issue.

Olivier Chapperon

Xavier Couderc se débat, depuis 2003, pour que le droit de visite et de garde de sa fille soit respecté par la mère de l'enfant, une Tchèque qui vit à Prague. En août 2007, il a découvert que son ex-compagne avait déménagé sans laisser d'adresse.

« Le conjoint, qui partage l'autorité parentale, doit être obligatoirement informé de la nouvelle adresse de l'autre détenteur de l'autorité », explique ce chauffeur routier clermontois. Xavier Couderc, qui se rend à Prague tous les mois pour rencontrer sa fille, n'a donc plus d'adresse où aller sonner.



XAVIER COUDERC. Il attend une procédure internationale. PHOTO DE NICOLAS

« Auparavant, elle refusait de me confier l'enfant. Cela fera cinq ans que je n'ai pu exercer mes droits de père ». Xavier Couderc ne parvient à voir sa fille qu'à la sauvette, dix minutes de temps en temps, lors de la récréation, à l'école française

où elle est scolarisée. Depuis la "disparition" de Christine, aujourd'hui âgée de 11 ans, il a donc porté plainte à plusieurs reprises, aux commissariats de police de Prague et de Clermont-Ferrand.

« Une information judiciaire a été ouverte à Clermont-

Ferrand », indique Xavier Couderc. « Mais depuis neuf mois, je ne sais rien ». Mardi, il s'est donc rendu au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, où il lui a été indiqué que le dossier avait été transmis à la cour d'appel de Riom.

Dossier à la chancellerie

« C'est la procédure classique », confirme Alain Durand, procureur adjoint. « Le dossier sera ensuite envoyé à la chancellerie, puis à Prague ». Xavier Couderc s'est également rendu à Riom, où le même discours lui a été tenu.

« Tout cela, c'est bien joli, mais moi je viens de perdre neuf mois. La route est si longue entre Clermont-Ferrand et Riom ! ». Mercredi, Xavier Couderc a repris celle de Prague avec l'espoir de voir sa fille à l'école. Il ira également au tribunal, où sera jugée son ex-compagne pour avoir refusé de confier Christine à son père au cours de l'année... 2004. ■